

LA CORNEILLE MANTELÉE (*Corvus corone cornix*) EN WALLONIE ET DANS LE BRABANT (1)

par D. van der ELST (2)

Introduction

La Corneille mantelée (*Corvus corone cornix*) est en nette régression : tel est le sentiment partagé par de nombreux observateurs. En ce qui concerne la Belgique, les données sont éparées et parfois contradictoires. Cet article essaiera de décrire la situation passée et présente, la répartition, les mouvements, les habitats et habitudes de cette Corneille en Wallonie, à Bruxelles et dans la vallée de la Dyle.

Sources

Pour la période antérieure à 1964, nous disposons des ouvrages généraux sur l'avifaune belge et de notes publiées dans le *Gerfaut* ou dans *De Wiele-waal*. S'ajoutent ensuite *Ornis Brabant* et *Aves*. La plupart des données postérieures à 1964 proviennent du fichier de la Centrale Ornithologique de la société Aves; quelques-unes ont été communiquées directement ou complétées par leur auteur. Nous pensons que rares sont les observations non signalées vu la rareté de la Corneille mantelée dans nos régions (voir annexe).

Situation en Europe

La raréfaction de la Corneille mantelée n'affecte pas la Belgique seule mais l'ensemble de l'Europe.

En Angleterre, des Corneilles mantelées venant de Scandinavie hivernent surtout sur la côte est et sud, occasionnellement à l'ouest ou à l'intérieur des terres (Witherby *et al.*, 1946). La raréfaction s'est amorcée à la fin du XIXe siècle et, vers 1940, cette Corneille a déserté certaines régions (Moore, 1969) ou n'y est plus représentée qu'en petit nombre (The London Natural History Society, 1964; Sage, 1974), ses effectifs ne se comptant plus par centaines mais par dizaines (Holyoak, 1971).

Reçu le 26.II.1981.

(1) Communication présentée à la Journée d'Etudes Aves de Mons, le 23.XI.1980.

(2) Dieweg 62 - 1180 Bruxelles.

En France, elle était commune sur le littoral atlantique et de la Manche, surtout en Bretagne et dans le nord, ainsi que le long du cours inférieur des grands fleuves. Dès 1925, sa diminution est notée partout et elle disparaît même de nombreuses stations à l'intérieur des terres. En 1958, elle ne subsiste en nombre qu'en Flandre et sur le littoral boulonnais et picard, quelques exemplaires hivernant aussi dans la région parisienne (Kérautret, 1958). Cette tendance se confirme entre 1958 et 1968, la population hivernale passant de 1.000 à 500 oiseaux (Kérautret, 1968) et, d'après les publications du G.O.N. (*Le Héron*, chroniques ornithologiques de 1968 à 1980), le nombre de Corneilles dans le Nord et Pas-de-Calais tombe de ± 300 oiseaux en 1968-1969 à moins de 100 à partir de 1970 et se stabilise ensuite. Dans le même sens, à Clairmarais (nord de la France) se rassemblaient plusieurs centaines d'exemplaires dans les années 50, une cinquantaine vers 1970 et plus aucun depuis 1974 (mais le site a peut-être été altéré ?) (*Le Héron*, op. cit.).

Aux Pays-Bas, une nette diminution est constatée à partir de 1940-1950, la population actuelle étant localement dix fois moins importante qu'autrefois (Dijksen, 1973).

En Europe centrale, la régression est aussi constatée à partir de 1950, tant en Suisse (Böhmer, 1973) que dans la plupart des états allemands (par ex. à Leipzig, le rapport entre Corneilles mantelées et Corneilles noires (*Corvus corone corone*) est de 1/1 en 1906 puis passe à 1/20 et 1/50 dès avant 1969 (Melde, 1969).

En Europe orientale, la situation est plus confuse car les oiseaux scandinaves ou russes se mêlent aux populations indigènes, mais Tomiatojc (1976) note qu'avant 1940, les Corneilles hivernaient en beaucoup plus grand nombre dans les villes.

Le retrait de la Corneille mantelée se marque dans sa zone d'hivernage mais aussi de reproduction : en Grande-Bretagne, conjointement à une progression (vers le nord) de la Corneille noire, la Corneille mantelée régresse vers le nord et plus particulièrement dans les zones d'altitude élevée (Cook, 1975). En Irlande, au Danemark et aux Pays-Bas, la limite sud de son aire de nidification remonte également vers le nord (Yeatman, 1971). Ainsi, la Corneille mantelée nichait régulièrement dans le nord de la Hollande au début du siècle, mais aujourd'hui elle y est exceptionnelle : trois cas certains de nidification entre 1973 et 1977 (Teixeira, 1979). D'autre part, on assiste actuellement en Scandinavie à une extension vers le nord de son aire de nidification (Holyoak, 1971).

On constate donc une contraction des zones d'hivernage et de nidification de la Corneille mantelée, corrélative à une expansion de l'aire de répartition de la Corneille noire. Ce phénomène n'affecte pas nécessairement les effectifs de la Corneille mantelée : en Grande-Bretagne, malgré les modifications de l'aire de répartition, la population nicheuse des deux Corneilles augmente depuis cinquante ans suite à une persécution humaine moins intense. La

régression de la Corneille mantelée, débutant vers 1900, s'est accentuée entre 1940 et 1950 mais depuis une vingtaine d'années une stabilisation est généralement constatée (Coombs, 1978).

Quelques explications sont avancées par Melde (1969) et Holyoak (1971), notamment l'hypothèse selon laquelle le comportement migratoire de la Corneille mantelée se modifierait (suite à des changements climatiques ?). L'hivernage, d'oiseaux adultes surtout, devient régulier dans le centre et le sud de la péninsule scandinave et, dans une moindre mesure, en Finlande. Une sédentarisation de la Corneille noire dans le nord de son aire de nidification pourrait aussi exclure la Corneille mantelée.

Situation en Belgique

La Corneille mantelée n'est commune qu'en Basse-Belgique, comme peut le suggérer un de ses noms : « Corbeau flamand » (van Havre, 1928). De Selys Longchamps (1842) la signale hivernant dans la vallée de la Meuse et en Hesbaye, et De la Fontaine (1897) note, entre 1863 et 1892, des observations annuelles dans la province de Luxembourg et le Grand-Duché. Quelques cas de nidification (parfois des couples mixtes) sont remarqués jusqu'en 1922 (Lippens et Wille, 1972; Hulten et Wassenich, 1962).

Verheyen (1957 : 107-108) écrit : « Des groupes assez importants hivernent le long de la côte, aux abords du Bas-Escaut, dans la vallée de la Dyle et en Campine. Dans les autres régions de notre pays, la Corneille mantelée est un hivernant irrégulier et assez rare ». Vers 1970, Lippens et Wille (1972) ne constatent de fortes densités qu'au littoral et dans les polders anversois.

Une première diminution a été constatée vers 1920, puis vers 1940 (Verheyen, 1951, 1957). En 1951, un passage assez important est signalé en Haute-Belgique (Verheyen, 1951) mais de 1950-1955 jusqu'en 1964-1970, la Corneille déserte plusieurs localités hennuyères et brabançonnaises.

Au Grand-Duché, 16 observations sont publiées entre 1902 et 1958 (Hulten et Wassenich, 1962) et, depuis lors, un seul cas d'hivernage est noté, en 1967-1968 (*Regulus*, 1967, vol. 9, pp. 157 et 180).

Situation en Wallonie et Brabant après 1964

A partir de 1964, la situation en Wallonie et Brabant est relativement bien documentée et le statut de la Corneille mantelée peut être précisé (voir annexe).

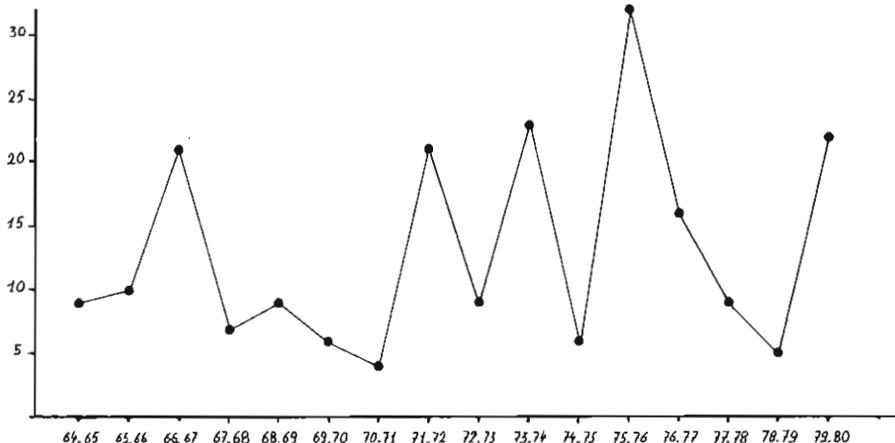
EFFECTIFS

Du petit nombre d'oiseaux présents chaque hiver dans la zone considérée et de la difficulté d'interpréter ces données résultent les premières limites de ce travail : toute interprétation est hasardeuse et seuls pourront être pris comme indices les phénomènes les plus marquants.

Les chiffres qui ont permis d'établir les différents graphiques illustrant ce travail doivent être considérés avec prudence, de même que la distinction entre oiseaux séjournant ou migrant. Effectivement, les données provenant du fichier ne sont pas toujours assez détaillées et les données négatives manquent trop souvent; de plus, ces renseignements étant fonction de l'activité des observateurs, il nous est parfois impossible de connaître la durée ou la réalité d'un séjour. Je proposerais d'appeler « hivernant » un oiseau qui a été observé à plusieurs reprises dans une même zone et qui peut être considéré comme y ayant effectué un séjour prolongé, et comme « migrateur » ou « erratique » celui qui n'a été vu qu'une fois ou quelques jours; sont également considérés dans cette catégorie ceux qui ont été fortuitement rencontrés.

Depuis 1964 (16 hivers), le total (estimé) des oiseaux observés a subi une évolution en dents de scie, entre un minimum de 4 exemplaires, en 1970-71, et un maximum de 32 exemplaires, en 1975-76. Ce nombre a été dix fois inférieur ou égal à 10 exemplaires, et six fois supérieur à 15 exemplaires (graphique 1). Bien qu'observée chaque hiver, la Corneille mantelée ne semble pas avoir séjourné dans la zone considérée en 1970-71 et 1978-79. Contrairement à

Graphique 1



Graphique 1. - Evolution des effectifs de la Corneille mantelée en Wallonie et Brabant de 1964-65 à 1979-80. Nombre maximum estimé d'oiseaux présents chaque hiver.

l'opinion généralement admise, aucune relation, ni positive ni négative, n'a pu être établie entre les conditions météorologiques de ces seize derniers hivers et l'importance des effectifs observés. Ainsi, en 1977-78, hiver très doux, 9 exemplaires ont été observés, alors qu'en 1978-79, hiver beaucoup plus rude, 5 exemplaires seulement furent notés. De même, dans le nord de la France, aucune invasion ou désertion importante n'apparaît ce même hiver (*Le Héron*, 1979, p. 91). Certaines fluctuations semblent toutefois correspondre à des mouvements affectant l'ensemble des Corneilles mantelées en Europe occidentale : en analysant la situation dans neuf comtés du sud-est de l'Angleterre, on y constate un afflux important en 1973-74 et surtout 1975-76 et 1976-77, suivi d'une forte dépression en 1977-78 (les données ultérieures manquent encore), comme en Wallonie. Par contre, aucun parallélisme ne peut être établi avec les données du nord de la France.

Aucune augmentation ou diminution récente du nombre de Corneilles mantelées en Wallonie ne peut être constatée. Toutefois, depuis 1971, cinq fois le nombre de Corneilles observées fut nettement plus élevé que d'habitude (1971-72, 1973-74, 1975-76, 1976-77 et 1979-80).

REPARTITION

Lippens et Wille (1972) donnent comme limite sud de l'aire d'hivernage de la Corneille mantelée, une ligne allant de Tournai à Visé, en passant par Namur et la vallée de la Meuse. L'exploitation des données inédites et nouvelles confirme à peu près cette limite, en la précisant quelque peu (carte I).

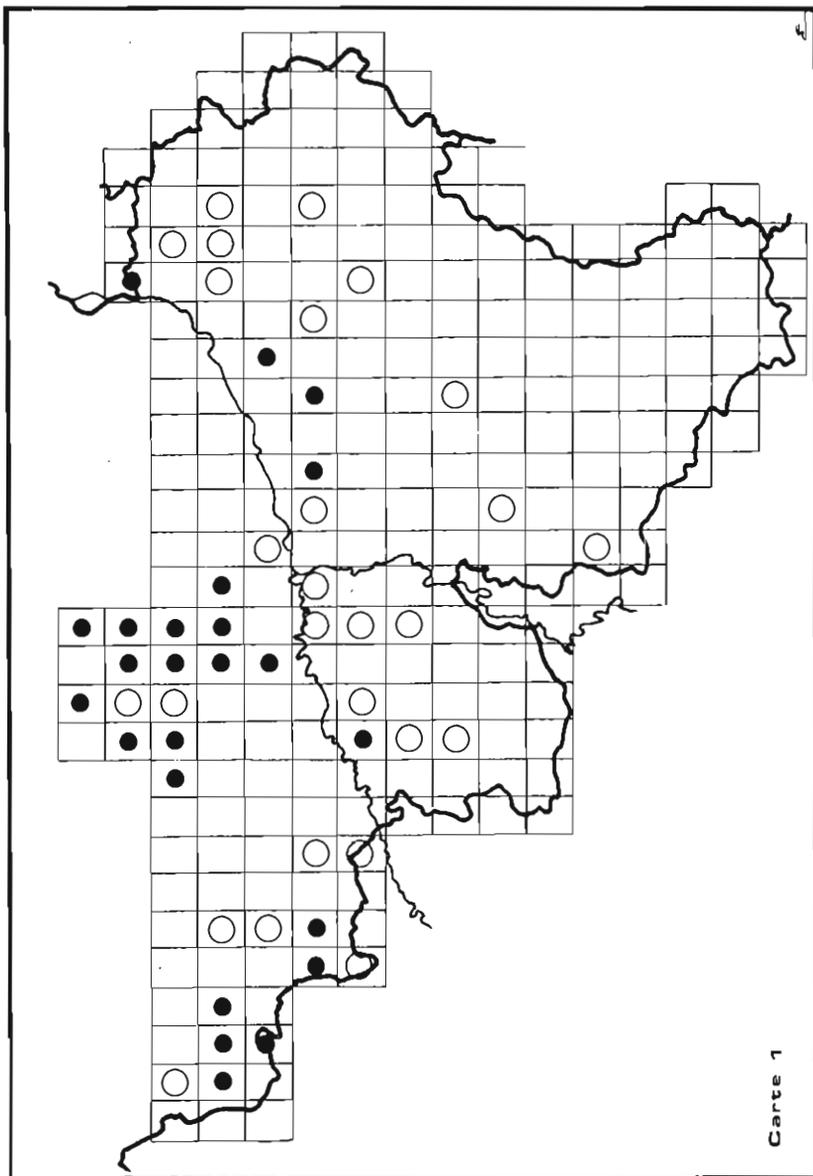
En ce qui concerne ce que nous appellerons l'hivernage proprement dit, on constate l'absence totale de données en Hesbaye liégeoise et tirlemontoise et dans la région située entre Charleroi et Enghien. Ceci s'explique peut-être en partie par un manque d'observateurs réguliers sur place. Des séjours hivernaux relativement prolongés mais concernant très peu d'oiseaux ont par contre eu lieu en dehors de la zone déterminée par Lippens et Wille (1972) : dans la région de Gozée (Entre-Sambre-et-Meuse) et dans le Condroz (Sorée, Ocquier, Plainevaux).

En migration ou erratisme, des oiseaux apparaissent beaucoup plus loin vers le sud-est; ils ne dépassent toutefois guère la bordure occidentale du massif ardennais, plus particulièrement la ligne Bohan-Nassogne-Stavelot. Cette absence de l'espèce en Ardenne est confirmée par la répartition des observations de ce siècle au Grand-Duché de Luxembourg : sauf deux données sur les bords de la Sûre (Diekirch), tous les oiseaux ont été observés dans le Gutland, ayant sans doute suivi la Moselle et l'Alzette.

Quelques zones plus habituelles d'hivernage se détachent :

Hainaut

– Tournaisis : c'est la région wallonne où la Corneille mantelée est la plus régulière. Avant 1940, 10 à 20 ex. hivernant à Celles; en 1946, \pm 20 ex. à



Carte 1

Carte 1 : Répartition géographique des observations de la Corneille mantelée en Wallonie et Brabant de 1963-64 à 1979-80. Les observations sont rapportées, d'après la commune d'origine, selon la grille d'assemblage des cartes topographiques de l'Institut Géographique National (une planchette = 8 x 10 km), ce qui constitue une approximation.

- : Observations se rapportant à des oiseaux en séjour relativement prolongé (hivernage proprement dit).
- : Observations se rapportant à des oiseaux en migration ou « erratismes ».

Gaurain où cette bande s'amenuisa puis disparut vers 1956. Depuis 1967, l'espèce hiverne quasi annuellement, étant notée surtout à Béclers et Gaurain où résident des ornithologues (E. Delmée, P. Dachy, P. Simon). La troupe la plus importante fut de 10 ex., mais la moyenne est de 3 ex.

– Vallée de la haine : jusque vers 1950, la Corneille y est assez nombreuse. Pendant la période considérée, un exemplaire est observé lors de huit hivers et séjourne cinq fois.

Ces deux sites font partie d'un ensemble plus vaste qui regroupe également une partie de la Flandre et la région de Lille-Carvin (Kérautret, 1978).

– Gozée (Entre-Sambre-et-Meuse) : présence trois fois.

Les données supplémentaires concernent des exemplaires non fixés. Entre 1964 et 1980, aucune évolution marquante n'a pu être enregistrée.

Brabant

– La région bruxelloise : les alentours de la Forêt de Soignes (vallée de la Woluwe, Uccle, Rhode-Saint-Genèse et surtout Boitsfort) ont été régulièrement fréquentés par des Corneilles mantelées, entre autres vers 1950 (10 ex.) (de Bournonville, 1955), puis de 1963 à 1969, avec un maximum de 10 ex. à Boitsfort, d'où les oiseaux rayonnaient dans les communes voisines. Sans raisons apparentes, l'espèce a disparu et seules quatre observations sont connues depuis 1970.

– La vallée de la Dyle : entre 1942 et 1947, un maximum de 6 oiseaux hivernent dans la vallée (Herroelen, 1951), puis cette Corneille n'y réapparaît qu'en 1962 (Herroelen, 1968) et depuis lors, elle y a été présente au cours de onze hivers avec un maximum de 3 ex.

– Wavre, Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert : depuis 1971, quelques observations sont faites dans cette région : des oiseaux attirés par un dépôt d'immondices.

Hesbaye namuroise

– Région de Gembloux (Aishe en Refail, Walhain-Saint-Paul, Cortil-Noirmont, Grand-Leez, Bovesse) : depuis 1966, la présence est signalée neuf fois et un séjour hivernal prolongé et important (max. 9 et 12 oiseaux) est noté entre 1973 et 1977. Certains sites ont été abandonnés suite à des modifications du biotope.

Condroz (Sorée, Ohey, Ocquier, Soheit-Tinlot, Plaineveaux)

Quelques courts séjours ont été constatés dans plusieurs localités condruziennes. La tendance semble plutôt à l'augmentation dans cette région.

Province de Liège (hors Condroz)

Passage et hivernage étaient notés en 1951 en plusieurs points de la province de Liège, essentiellement en Hesbaye, mais aussi dans le Pays de Herve et même à Spa, où la Corneille était encore signalée en 1959 (Verheyen, 1951; Rappe, 1959). Entre 1961 et 1972, elle semble entièrement absente; depuis lors, le nombre de visites et le nombre d'oiseaux n'ont cessé d'augmenter : l'espèce a été observée au cours de six hivers et de petits groupes, de 3, 4 et même 8 exemplaires ont été notés. Fort curieusement, ces observations proviennent du Pays de Herve ou même d'Ardenne, à l'exclusion de la Hesbaye.

Les modifications les plus marquantes depuis 1964 auront donc été la forte diminution de la Corneille mantelée dans la région bruxelloise et sa réapparition dans la province de Liège.

BIOTOPE

La Corneille mantelée, dans son aire d'hivernage en Europe occidentale, est essentiellement un oiseau du littoral, des estuaires et des polders. Cet attachement aux milieux humides, voies de pénétration ou lieux d'hivernage, semble conditionner sa présence à l'intérieur des terres.

Les principales zones d'hivernage de Moyenne-Belgique se situent dans les vallées, à une altitude inférieure à 100 m : vallée de l'Escaut (Tournaisis), vallée de la Haine, de la Senne (et canal) et de la Dyle.

Dans le Hainaut occidental, la Corneille se rencontre souvent sur des champs. Ce biotope était particulièrement fréquenté jusque vers 1950 quand le fumier était épandu sur les champs et imparfaitement enfoui, fournissant ainsi une nourriture abondante. Depuis, le fumier est enfoui mécaniquement ou remplacé par des engrais. La diminution de ses effectifs dans le Hainaut pourrait donc être mise en corrélation avec la mécanisation de l'agriculture (E. Delmée et M. Loison, comm. pers.). C'est dans le même type d'habitat qu'on rencontre cette Corneille en Flandre et plus particulièrement dans les polders. Aujourd'hui, et pas seulement dans le Hainaut, elle visite encore les tas de fumier et, par exemple, des champs de maïs non retournés.

Les marais et étangs, surtout ceux qui sont temporairement vidés, prairies humides ou inondées, attirent également cette Corneille : tel est le cas à Harchies, à Gozée, dans la vallée de la Dyle et dans la région de Gembloux. Elle s'y nourrit entre autres de poisson; elle fut observée à Harchies sur un cadavre, et dans la vallée de la Dyle, disputant un poisson à un Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*).

Les dépotoirs sont aussi visités : Woluwe-Saint-Lambert, Boitsfort, Mont-Saint-Guibert, Tournai, Harchies, Bombaye, Petit Rechain.

Malgré des recherches, elle a été très rarement observée dans des dortoirs de corvidés, mais dans l'obscurité et la masse, cet oiseau peut passer inaperçu.

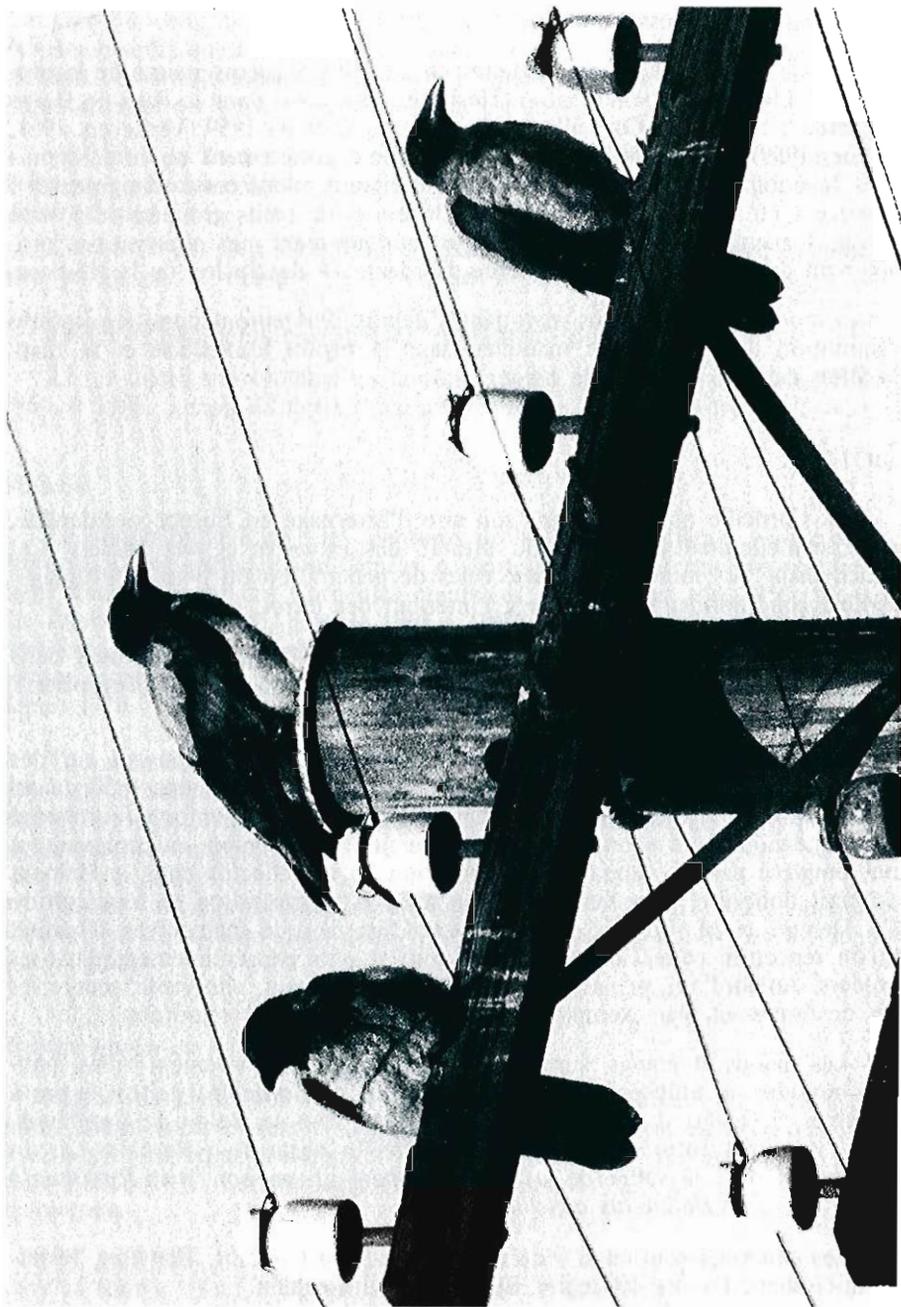


Photo : G. David de Lossy

Corneilles mantelées (*Corvus corone cornix*).

RELATIONS INTERSPECIFIQUES

Avant 1950, la plupart des observateurs en Europe occidentale notent la Corneille mantelée en compagnie du Corbeau freux (*Corvus frugilegus*). Tel était le cas dans le Hainaut. Actuellement, dans la zone considérée, la Corneille mantelée est le plus souvent isolée, ne se mêlant guère aux autres corvidés. Même sur les dépotoirs, où Corneilles noires, Corbeaux freux et Choucas (*Corvus monedula*) abondent, la Corneille mantelée se tient plutôt à l'écart. Sur des champs ou prairies, elle se joint parfois à des Corbeaux freux ou Corneilles noires isolés ou en petites troupes. Elle fut même observée à Gembloux, en compagnie d'une Corneille noire, houspillant un Grand Corbeau (*Corvus corax*) échappé de captivité.

HYBRIDES

Aucune observation certaine d'hybride de Corneille noire et mantelée n'a été rapportée en Wallonie.

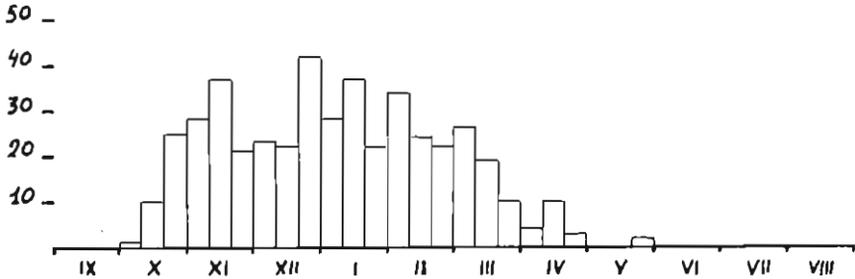
Tout d'abord, vu la provenance des Corneilles mantelées observées en Belgique (sur treize oiseaux repris, douze venaient de Scandinavie (Lippens et Wille, 1972), la probabilité de rencontrer un hybride est faible. Ensuite, si quelques cas sont signalés, comment les distinguer à coup sûr de Corneilles noires présentant des aberrations telles que des plumes blanches ou grises, sur les ailes ou le ventre, cas fréquent, concernant de nombreux individus, entre autres près de la Forêt de Soignes ?

MOUVEMENTS

L'observation la plus précoce de la Corneille mantelée se situe un 16 septembre. L'espèce n'arrive toutefois généralement que dans la deuxième ou troisième décade d'octobre ou au début de novembre. Le départ printanier est par contre beaucoup plus étalé. Le même schéma a été observé par Verheyen (1957), par Melde (1969) près d'Hambourg (16-28 octobre), dans le nord de la France et dans le sud-est de l'Angleterre (graphique 2). On peut également constater une corrélation entre une arrivée précoce et un séjour prolongé de l'espèce, du moins en Wallonie.

En additionnant le nombre d'oiseaux présents par décade (graphique 3), on constate une progression des effectifs jusqu'à la mi-novembre, qui peut correspondre au pic migratoire, et ensuite une certaine stabilisation jusqu'à la fin février. Les sommets atteints en décembre, janvier et février sont probablement dus - pour le premier - à une plus grande activité ornithologique pendant les vacances de Noël, pour les autres à des variations atmosphériques. Notons aussi qu'en décembre, la plupart des observations concernent des oiseaux en séjour prolongé. La Wallonie étant en marge et à la limite méridionale des zones d'hivernage, la migration n'y est que peu sensible; notre graphique ne

Graphique 3



Graphique 3. – Corneille mantelée en Wallonie et Brabant. Nombre cumulé, de 1964 à 1980, d'oiseaux présents par décennie.

plaires, dont un handicapé, les 16 et 17 juin à Louvain-la-Neuve. Depuis 1947 (Herroelen, 1952), le seul cas d'estivage dans notre région fut noté à Boitsfort en 1967.

CONCLUSION

Ce travail se heurte donc à plusieurs limites.

Concernant la description de la situation en Europe occidentale, seules des données éparses, tant dans l'espace que dans le temps, sont disponibles. Pour le sud de la Belgique, vu la rareté de la Corneille mantelée, détailler et expliquer d'avantage son statut devient difficile; il ne nous reste donc qu'à suivre la situation.

Remerciements

Au terme de ce travail, il m'est agréable de remercier l'ensemble des observateurs et les responsables de la C.O.A., particulièrement J. Tricot, grâce auxquels le fichier a pu être élaboré. Ma gratitude va également à ceux qui ont bien voulu me fournir de nombreux renseignements inédits : M. Baguette, M.d.N. de Bellefroid, P. du Bus, E. Clotuche, E. Delmée, J.P. Jacob, R. de Liedekerke, M. Loison, J.F. Noulard, R. Peltzer, P. Simon, J. Tricot et H. de Wavrin et, pour ses excellents conseils, P. Devillers.

Résumé

La Corneille mantelée, n'a jamais été abondante en Wallonie. Vers 1940-1950, elle diminue et déserte même certains sites; à partir de 1965, elle semble revenir, et depuis lors elle est présente annuellement, avec des effectifs variables et faibles (4 à 32 ex.). Aucune tendance à diminuer ne se manifeste.

Les sites d'hivernage régulier sont peu nombreux et limités au nord de la Wallonie : Hainaut occidental, vallée de la Dyle, région de Gembloux. Quelques oiseaux s'aventurent plus au sud mais ne franchissent pas le massif ardennais.

La Corneille fréquente surtout des champs dans le Hainaut. Ailleurs, elle se concentre généralement dans des vallées humides, près d'étangs, ou sur des dépotoirs. Elle préfère se tenir à l'écart des autres corvidés.

Les arrivées se remarquent dans la deuxième quinzaine d'octobre. Au cours de l'hiver, les effectifs sont plutôt stables et diminuent de février à avril; exceptionnellement, des oiseaux séjournent plus tard chez nous.

Samenvatting : De Bonte Kraai (*Corvus corone cornix*) in Wallonië en in Brabant (België). – De Bonte Kraai is in Wallonië nooit talrijk geweest. In de jaren 1940-1950 stelde men een ermindering van het aantal vogels vast. Op sommige plaatsen bleek de soort te zijn verdwenen. Tegen 1965 worden et opnieuw meer Bonte Kraaien gezien, en sindsdien komen zij elk jaar voor in wisselend aantal (4 tot 32 ex.), zonder enige neiging om af te nemen.

De enige regelmatige verblijfplaatsen zijn beperkt tot het noordelijk deel van Wallonië : oostelijk Henegouwen, Dijlevallei, streek van Gembloers. Enkele vogels worden meer zuidelijk opgemerkt, maar gaan niet verder dan het Ardeens massief.

In Henegouwen komt de Bonte Kraai bijzonder in de velden voor, elders meer in de vochtige valleien, nabij vijvers, of op stortplaatsen. Hij vermijdt het gezelschap van andere kraaiachtigen.

De eerste vogels worden in de tweede helft van oktober waargenomen. Gedurende de winter blijft het aantal vogels eerder hetzelfde, om af te nemen in de periode februari-april. Uitzonderlijk kunnen enkele vogels langer blijven pleisteren.

JvE.

Summary : The Hooded Crow (*Corvus corone cornix*) in Brabant and in the French-speaking part of Belgium. – The Hooded Crow has never been abundant in the Walloon region. It decreased during the forties and even disappeared from some times. From 1965 and the years after, it seems to make a come back and has been present each year in variable and small numbers (4 to 32 ex.). There is no evidence of a decreasing trend. The regular wintering-sites are not numerous and are limited to the northern part of the region : Western Hainaut, the Dyle valley, the Gembloux area. Some birds wander farther south, but they do not cross the Ardennesplateau. In Hainaut, the Hooded Crow visits mainly fields, while elsewhere it generally concentrates in wet valleys, near ponds or on refuse dumps. It does not mingle with Crows. The arrivals occur in the second half of October. During the winter, the number of birds first does not much fluctuate, then decreases from February to April; exceptionally, some birds stay longer.

JTe.

Zusammenfassung : Die Nebelkrähe (*Corvus corone cornix*) in Wallonien und Brabant (Belgien). – Häufig ist die Nebelkrähe in der Wallonie nicht gewesen. Um 1940-50 nimmt sie ab und verlässt sogar einige Standorte; nach 1965 scheint sie zuzunehmen und ist jährlich präsent mit einem schwachen und variablen Bestand (4 bis 32 E.). Es ist keine Abnahme mehr feststellbar.

Die Überwinterungsorte sind zahlenmässig gering und beschränken sich auf den Norden Walloniens : West-Henegau, Dyle-Tal, Gegend von Gembloux. Einige Vögel wagen sich in südliche Richtung, überqueren jedoch nicht das Ardenner Maasiv.

Im Henegau besucht die Nebenkrähe hauptsächlich Felder. Anderswo hält sie sich meist in feuchten Tälern auf, in der Nähe von Weihern oder auf Müllhalden. Sie bleibt auf Distanz der anderen Rabenvögel.

Die ersten Vögel stellen sich während der ersten Oktoberhälfte ein. Im Laufe des Winters bleibt der Bestand fast konstant und nimmt erst ab Februar-April wieder ab. Nur ganz selten hält sich ein Vögel länger bei uns auf.

MPe.

BIBLIOGRAPHIE

- BÖHMER, A. (1973) : Zur Überwinterung des Staaatkrähe (*Corvus frugilegus*) bei Basel *Orn Beob.*, 70 : 103-112.
- BOURNONVILLE, D. (de) (1955) : Les oiseaux de la forêt de Soignes et environs. *Le Gerfaut*, 44 : 277-285.
- COOK, A. (1975) : Changes in the Carrion/Hooded Hybrid Zone and the possible importance of climate. *Bird study*, 22 : 165-168.
- COOMBS, F. (1978) : *The crows, a study of the corvids of Europe*. BT Batsford, Ltd. London.
- DE LA FONTAINE, A. (1897) : *Trente années d'observations sur les migrations des oiseaux de la faune luxembourgeoise*. Institut Grand-ducal de Luxembourg, section des Sciences, Luxembourg.
- DIJKSEN, A.J. (1973) : De bonte kraai, schadelijk wild. *Het Vogeljaar*, 21 : 422-424.
- DIJKSEN, A.J. en DIJKSEN, L.J. (1977) : Texel, Vogeleiland. *Thieme, Zutphen*.
- HAVRE, G. (van) (1928). *Les oiseaux de la faune belge*. Ed. M. Lamertin, Bruxelles.
- HERROELEN, P. (1951) : Bijdrage tot studie van de vogels van Brabant. *Le Gerfaut*, 41 : 91-110.
- HERROELEN, P. (1967) : Ornithologie van België. Herfsttrek 1964 en winter 1964/65. *Le Gerfaut*, 57 : 164-207.
- HOLYOAK, D. (1971). Movements and Mortality of Corvidae. *Bid study*, 18 : 97-106.
- HULTEN, M. und WASSENICH, V. (1961). *Die Vogelfauna Luxemburgs*. II Teil. Arch. Inst. Gr. Duc. Luxemb., Ser. Sci. nat. phys. math. N.S. 28 : 339-488.
- KERAUTRET, L. (1958) : Résultats partiels de notre enquête sur la Corneille mantelée. *Oiseaux de France*, 20 : 21-22.
- KERAUTRET, L. (1968) : Evolution du statut hivernal de la Corneille mantelée en France. *Oiseaux de France*, 51 : 50-58.

- KERAUTRET, L. (1978) : Atlas des oiseaux en hiver. Compte rendu de la 1^e année d'enquête : hiver 77/78. *Le Héron*, 3 : 69-73.
- LIPPENS, L. et WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Ed. Lannoo, Tielt.
- MELDE, M. (1969) : *Räben und Nebelkrähe*. A. Tiemsen Verlag. Wittenberg Lutherstadt.
- MOORE, R. (1969) : *The birds of Devon*. David and Charles, Newton Abbot.
- MOOSER, R. (1973) : De vogels van Schiemonnikoog. *Wet. Med. K.N.N.V.*, n° 95.
- RAPPE, A. (1959) : Avifaune hivernale de Spa. *Le Gerfaut*, 49 : 59-65.
- SAGE, B.L. (1974) : Large flock of Hooded Crows in Suffolk. *British Birds*, 67 (8) : 355-356.
- SELYS-LONGCHAMPS (de) (1842) : *Faune belge*. Liège.
- TEIXEIRA, R.M. (1979) : *Atlas van de nederlandse Broedvogels*. Ed. De Lange van Leer, Deventer.
- The London Natural History Society (1964) : *The Birds of the London Area*. Rupert Hart-Davis, London.
- TOMIALOJC, L. (1976) : *Birds of Poland. A list of species and their distribution*. Warsaw.
- VERHEYEN, R. (1951). *Corvus cornix*. *Le Gerfaut*, 41 : 291-294.
- VERHEYEN, R. (1957) : *Les Passereaux de Belgique*. Première partie. Patrimoine du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, Bruxelles.
- WITHERBY *et al.* (1946) : *Handbook of British Birds*. H., F. and G. Witherby, London.
- YEATMAN, L. (1971). *Histoire des oiseaux d'Europe*. Bordas, Paris.

ANNEXE

Sont reprises ici toutes les observations connues en Wallonie et dans une partie du Brabant, de 1963 à 1980. Pour chacune, sont indiqués la date, la localité et le nombre d'exemplaires. Pour celles qui n'ont pas été extraites du fichier de la Centrale Ornithologique Aves, la référence est indiquée (G = *Le Gerfaut*, O.B. = *Ornis Brabant*, W = *De Wielewaal*) ou je signale qu'elles m'ont été personnellement communiquées par leur auteur (= C.P.). Sont également notés le nombre total d'oiseaux présents et la portion de ceux qui sont considérés comme des hivernants. Ces totaux s'obtiennent par l'addition des chiffres en italique.

Pour les non-hivernants, toutes les données sont additionnées.

Pour les hivernants, ne sont repris par région et saison que le chiffre maximum. Ces régions sont les suivantes :

- Pour le Tournaisis, sont rassemblées les observations faites à Barry, Baugnies, Béclers, Gaurain-Ramecroix, Héringes-lez-Pecq, Hollain, Pecq et Tournai.

- Pour Harchies : Harchies, Hensies, Huissignies, Pommerœul.
- Pour Bruxelles : Argenteuil, Auderghem, Boitsfort, Forêt de Soignes, Kraainem, Lot, Rhode-Saint-Genèse, Uccle, Wesembeek, Woluwe-Saint-Lambert.
- Pour le nord du Brabant : Grimbergen, Melsbroek, Perk.
- Pour la Dyle : Gastuche, Haasrode, Herverlee, Meerdael, Neerijse, Ottenburg, Oud Heverlee, Rhode-Saint-Agathe.
- Pour Gembloux : Aische en Refail, Corroy-le-Château, Cortil-Noirmont, Grand-Leez, Walhain-Saint-Paul.

1963-1964

nov. 3 : Woluwe-Saint-Pierre 1 ex. (CP)
 fév. 12 : Woluwe-Saint-Lambert 1 ex.

1964-1965

nov. 18 : Heverlee : 1 ex. (OB, avr. 1965, n° 18)
 21 : Perk 1 ex. (idem)
 nov. 2 : Melsbroeck 1 ex. (idem)
 19-20 : Boitsfort 1 et 2 ex. (idem)
 22 : Rhode-Saint-Agathe 1 ex. (idem)
 déc. 2 : Woluwe-Saint-Lambert 1 ex. (idem)
 8 : Grimbergen 4 ex. (idem)
 11 : Boitsfort 2 ex. (idem)
 20 : Melsbroek 1 ex. (idem)
 31 : Wezembeek 1 ex. (idem)
 tout le mois : Oud Heverlee 1 ex. (W, 31, 113)
 janv. 2, 9, 16 : Gastuche 1 ex. (OB, oct. 1970, n° 44)
 10 : Heverlee 1 ex. (idem)
 16 : Melsbroek 1 ex. (idem)
 fév. 14, 25, 26, 28 : Boitsfort 1 ex. (idem)
 20 : Ottenburg 1 ex. (idem)
 21 : Wilsele 1 ex. (idem)
 tout le mois : Gastuche 1 ex.
 mar. 3, 6, 13, 14 : Rhode-Saint-Agathe 2 à 3 ex.
 14 : Boitsfort 1 ex.

Hivernants, 9 ex. : Dyle 3 ex.; Nord Brabant 4 ex.;
 Bruxelles 2 ex.

1965-1966

oct. 10 : Melsbroek 1 ex. (OB, oct. 1970, n° 44)
 Haasrode 4 ex. (W:31:335)
 31 : Lot 1 ex. (W:31:336)
 déc. 11 : Boitsfort 2 ex. (G:55:234)
 22 : Boitsfort 1 ex. (idem)
 22 : Dyle 2 ex. (OB, oct. 1970, n° 44)
 ? : Wilsele 1 ex. (OB, oct 1970, n° 44)
 fév. 5, 6, 13, 19 : Rhode-Saint-Genèse 1 ex.
 avr. 2 : Rhode-Saint-Genèse 1 ex.

Total : 9 ex.; hivernant : 1 ex. Rhode-Saint-Genèse.

1966-1967

sep.	16 : Roisin	7 ex.
oct.	15, 29 : Rhode-Saint-Genèse	1 ex.
	29 : Argenteuil	1 ex. (OB, oct. 1970, n° 44)
	31 : Ophain	1 ex.
nov.	3 : Uccle	1 ex.
	5 : Oud-Heverlee	1 ex.
	6 : Ophain	1 ex.
	10 : Forêt de Soignes	1 ex.
	14, 15, 19, 20, 26, 27 : Boitsfort	10, 1, 3, 5, 1, 1 ex.
déc.	3, 17, 25 : Boitsfort	1 ex.
	11, 18, 26 : Gozée	7 ex.
	20 : Wauthier-Braine	2 ex.
janv.	4, 8 : Boitsfort	1 ex.
	tout le mois : Gozée	1 ex.
fév.	8, 16 (rien 24, 26) : Boitsfort	1-2 ex.
	6 : Wavre	7 ex.
	25 : Wauthier-Braine	1 ex.
	25 : Sorée	7 ex.
	26 : Rhode-Saint-Genèse	2 ex.
mar.	1 : Ernage	4 ex.
	4 : Sorée	1 ex.
	27 : Marbaix	7 ex.
avr.	15 : Boitsfort	10 ex.

Présence à Boitsfort tout l'été.

Total 21 ex.; hivernants : 10 ex. Bruxelles, 2 ex.

Wauthier-Braine-Ophain, 1 ex. Sorée, 1 ex.

Gozée.

1967-1968

oct.	24 : Tournai	2 ex. SW
nov.	12 : Boitsfort	1 ex.
déc.	4 : Tournai	1 ex.
	11 : Gaurain	4 ex.
	29 : Hollain	2 ex.
fév.	10, 15, 28 : Walhain	1-2 ex.
mar.	16, 17 : Boitsfort	7 ex.
	20 : Woluwe-Saint-Lambert	1 ex.

Total 7 ex.; hivernants : 4 ex. Tournais, 2 ex.

Walhain, 1 ex. Bruxelles.

1968-1969

oct.	20 : Woluwe-Saint-Lambert	1 ex.
nov.	1 : Boitsfort	2 ex.
	début : Pecq	2 ex.
	21 : Gaurain-Ramecroix	2 ex.

déc.	21 : Aishe en Refail	1 ex.
	tout le mois : Boitsfort	1 ex.
jan.	12 : Boitsfort	1 ex.
fév.	1 : Boitsfort	1 ex.
	1, 2 : Rhode-Saint-Genèse	1 ex.
	11, 15, 17, 22, 29 : Boitsfort	1, 4, 1, 2, 3 ex.
avr.	3 : Walhain-Saint-Paul	2 ex. (CP)
mai	25 : Harchies	1 ex. (CP)
juin	12 : Pommerœul	1 ex. (CP)
	Total 9 ex.; hivernants : 4 ex. Bruxelles, 2 ex. Gembloux.	

1969-1970

déc.	22 : Rhode-Sainte-Agathe	1 ex.
fév.	6 : Bovesse	4 ou 5 ex.
	8 : Saint-Denis	5 ou 6 ex.
	Total 6 ex.	

1970-1971

nov.	10 : Rouveroy	1 ex.
	10, 11 : Gaurain-Ramecroix	1 ex.
	11 : Dyle	1 ex.
fév.	21 : Sart-Saint-Laurent	1 ex.
	Total 4 ex.	

1971-1972

oct.	23 : Hour	1 ex.
	30 : Hensies	1 ex.
	30, 31 : Gaurain-Ramecroix	1 ex.
nov.	12 : Huissignies	1 ex.
	17 : Meerdael	1 ex.
	19 : Gaurain-Ramecroix	5 ex.
	20 : Tervueren	1 ex.
déc.	16 : Rhode-Sainte-Agathe	1 ex.
	21 : Neerijse	1 ex.
	25 : Harchies	1 ex.
	28 : Beez	1 ex.
jan.	1, 12 : Gaurain-Ramecroix	10 ex., 1 ex.
	9 : Neerijse	1 ex.
	19 : Anthée	1 ex.
fév.	2 : Auderghem	1 ex. (CP)
mar.	4 : Harchies	1 ex. (CP)
avr.	1 : Plainevaux	1 ex.
	3 : Neerijse	1 ex.
	4 : Harchies	1 ex.
	9 : Gozée	1 ex.
	25 : Oud-Heverlee	1 ex.

mai 28 : Harchies 1 ex. (CP)
 juin 16, 17 : Louvain-la-Neuve 2 ex. (CP)

Total 21 ex.; hivernants : 10 ex. Tournaisis,
 1 ex. Dyle, 1 ex. Harchies.

1972-1973

nov. 21 : Béclers 1 ex.
 déc. 8 : Béclers 5 ex.
 10 : Béclers 3 ex.
 jan. 14 : Sart-Saint-Laurent 1 ex.
 21 : Harchies 1 ex.
 28 : Kraainem 1 ex.
 mar. 11 : Nassogne 1 ex. vers le NNE
 29 : Harchies 1 ex. (CP)

Total 9 ex.; hivernants : 5 ex. Tournaisis, 1 ex.
 Harchies.

1973-1974

oct. 14 : Baudour 1 ex.
 20 : Béclers 2 ex.
 27 : Cerfontaine 1 ex.
 28 : Nassogne 1 ex.
 nov. 8, 13, 20 : Béclers 4, 1, 1 ex.
 24 : Mettet 1 ex.
 déc. 2, 7 : Béclers 1 ex.
 29 : Gembloux 1 ex.
 janv. tout le mois : Béclers 2 ex. (CP)
 fév. 12 : Cortil-Noirmont 12 ex.
 7 : Nodebais 2 ex.
 tout le mois : Béclers 2 ex.
 mar. 25 : Béclers 2 ex.
 avr. 9 : Boitsfort 1 ex.

Total 23 ex.; hivernants : 12 ex. Gembloux, 4 ex.
 Tournaisis.

1974-1975

oct. 19 : Baugnies 1 ex.
 nov. 7 : Cortil-Noirmont 2 ex.
 13 : Béclers 2 ex.
 déc. 15 : Grand-Leez 1 ex.
 jan. 11 : Bohan 1 ex.
 12 : Plainevaux 1 ex.
 31 : Cortil-Noirmont 1 ex.
 fév. 1 : Cortil-Noirmont 1 ex.
 9 : Walhain-Saint-Paul 1 ex.
 mar. 9 : Cortil-Noirmont 1 ex.

Total 6 ex.; hivernants : 2 ex. Gembloux.

1975-1976

oct.	12 : Corroy-le-Grand	1 ex.
	12 : Plainevaux	2 ex.
	12 : Grimbergen	2 ex. (OB, déc. 1975, n° 66)
	18, 31 : Rhode-Sainte-Agathe	1 ex., 3 ex.
	22 : Herinnes-lez-Pecq	1 ex.
	26 : Harmignies	1 ex.
nov.	1 : Rhode-Sainte-Agathe	1 ex. (CP)
	3 : Xhoris	1 ex.
	1, 7 : Plainevaux	1 ex.
	8 : Harchies	1 ex.
	23 : Neerijse	1 ex. (OB, déc. 1975, n° 66)
déc.	21 : Warneton	2 ex.
	21, 25, 31 : Cortil-Noirmont	6, 4, 9 ex. (CP)
jan.	11 : Denée	1 ex.
	Cortil-Noirmont	7 ex. max.
fév.	2 : Neerijse	2 ex. (W:43:191)
	9 : Jambes	1 ex.
	20 : Cortil-Noirmont	7 ex.
mar.	2 : Baugnies	1 ex.
	3, 4 : Forêt	7, 8 ex.
	12 : Cortil-Noirmont	3 ex.
avr.	26 : Ohey	1 ex.

Total 32 ex.; hivernants : 2 ex. Plainevaux, 9 ex. Gembloux, 3 ex. Dyle.

1976-1977

oct.	24, 25 : Francorchamps	1 ex.
	30, 31 : Rhode-Sainte-Agathe	1 ex.
nov.	3 : Gaurain-Ramecroix	1 ex.
	14, 20 : Cortil-Noirmont	1 ex.
	à partir du 7 : Gaurain-Ramecroix	5 ex. (CP)
déc.	5 : Gozée	2 ex.
	25 : Rosières	1 ex.
	Saint-Ghislain	1 ex.
	tout le mois : Gaurain-Ramecroix	3 ex. (CP)
jan.	9 : Neerijse	1 ex.
	11 : Heverlee	1 ex.
	28 : Gembloux	2 ex.
	tout le mois : Gaurain-Ramecroix	2 ex. (CP)
fév.	26 : Clermont	1 ex.
	Saint-Ghislain	1 ex.
	tout le mois : Gaurain-Ramecroix	2 ex. (CP)
mar.	12 : Saint-Ghislain	1 ex.
	Corroy-le-Château	1 ex.
	3-7 : Gaurain-Ramecroix	1 ex.
	pendant toute la période : Barry	2 à 3 ex. (CP)

Total 16 ex.; hivernants : 1 ex. Dyle, 1 ex. Saint-Ghislain, 2 ex. Gembloux, 7 ex. Tournaisis.

1977-1978

nov. 12 :	Gaurain-Ramecroix	1 ex. (CP)
16 :	Gaurain-Ramecroix	2 ex. (CP)
22 :	Gaurain-Ramecroix	3 ex. (CP)
déc. 21 :	Boitsfort	1 ex.
26 :	Cortil-Noirmont	2 ex.
tout le mois :	Gaurain-Ramecroix	1 ex (CP)
jan. 18 :	Gaurain-Ramecroix	1 ex. (CP)
22 :	Soheit-Tinlot	1 ex.
28 :	Petit-Rechain	1 ex.
mar. 25 :	Sorinne-la-Grande	1 ex.

Total 9 ex.; hivernants : 3 ex. Tournaisis.

1978-1979

déc. 28-31 :	Cortil-Noirmont	2 ex.
fév. 3 :	Barry	1 ex.
mar. 29 :	Louvain-la-Neuve	2 ex. vers le NW

Total 5 ex.

1979-1980

oct. 25 :	Biercée	4 ex. passant
28 :	Rhode-Sainte-Agathe	1 ex.
	Oud-Heverlee	1 ex.
nov. 2, 4, 7, 11, 25 :	Rhode-Sainte-Agathe	1 à 3 ex.
1-5 :	Bra-sur-Lienne	3 ex.
17 :	Overijse	1 ex. (CP)
déc. 9 :	Rhode-Sainte-Agathe	1 ex.
tout le mois :	Bombaye	1 ex.
24 :	Walhain-Saint-Paul	2 ex.
27 :	Obigies-Kain	1 ex. vers le S
jan. tout le mois :	Bombaye	1 ex.
13 :	Bombaye	4 ex.
6 :	Mont-Saint-Guibert	1 ex.
12, 19 :	Ocquier	1 ex.
18 :	Soheit-Tinlot	1 ex. (CP)
Fév. 14 :	Cortil-Noirmont	2 ex. (CP)
22 :	Gastuche	1 ex. (CP)
17, 19 :	Warcoing	2 ex.
9 :	Grand-Leez	1 ex.

Total 22 ex.;hivernants : 3 ex. Dyle, 4 ex. Bom-
baye, 1 ex. Ocquier, 2 ex. Gembloux.